



**بنك الإسكان**  
**BANQUE DE L'HABITAT**

## **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° C.A.S.P 11/2015**

### **ENTRETIEN DE LA CLIMATISATION DES LOCAUX DES POINTS DE VENTE, DES DIRECTIONS REGIONALES ET DES BATIMENTS ANNEXES DE LA BANQUE DE L'HABITAT**

La **BANQUE DE L'HABITAT** se propose de lancer un Appel d'Offres National pour les prestations d'entretien de la climatisation installées aux points de vente, directions régionales et aux bâtiments annexes de la banque, composé de neuf (9) lots séparés.

Chaque lot est distinct de l'autre, les entreprises tunisiennes spécialisées dans le domaine de la maintenance des installations de climatisation peuvent participer à un ou à plusieurs lots du marché à la fois.

Chaque lot concerne soit l'entretien d'installations centrales de climatisation soit l'entretien de climatiseurs individuels splits soit des centrales de climatisation type Air/Air ou Air/eau de technologie classique ou des centrales de climatisation type Air/Air multi-splits VRV.

Les représentants des entreprises qui désirent participer au présent appel d'offres, doivent se présenter au **Secrétariat permanent de la commission des marchés publics de la Banque de l'Habitat sis – au 1er étage bureau n° 128 de l'Immeuble administratif de la Banque de l'Habitat, 21 Avenue kheireddine Pacha, 1073 Tunis**, munis de leurs cartes d'identité nationale et du cachet de l'entreprise représentée pour retirer le cahier des charges y afférent, contre la production d'un reçu attestant le versement en espèce de la somme non récupérable de trente dinars (30 d) au compte courant bancaire n° 14 207 207 3567000014 35 ouvert sur les livres de l'agence internationale de la BH sise à l'espace de Tunis, 1073 Montplaisir.

Les offres dont la validité exigée est de 90 jours à compter du lendemain de la date limite fixée pour la réception des offres, doivent être envoyées par voie postale et en recommandée ou par rapid-poste ou remises directement et contre récépissé au bureau d'ordre central (B.O.C) de la BH au nom de Monsieur le Président Directeur Général de la Banque de l'Habitat – Bureau d'Ordre Central :18, Avenue du Mohamed V, 1080Tunis.

Elles doivent être présentées conformément à l'article 8 du cahier des charges comme suit :

- Une enveloppe extérieure fermée ne comportant que la mention suivante :

**« A NE PAS OUVRIR APPEL D'OFFRES N° 11/2015**

**ENTRETIEN DE LA CLIMATISATION DES LOCAUX DES POINTS DE VENTE,**

**DES DIRECTIONS REGIONALES ET DES BATIMENTS ANNEXES**

**DE LA BANQUE DE L'HABITAT**

**Lot (Lots) soumissionné (s) n°..... »**

Cette enveloppe extérieure doit renfermer obligatoirement et sous peine de nullité :

1. Les pièces administratives énumérées à l'alinéa 8.1.3 de l'article 8 du cahier des conditions d'appel d'offres y compris la caution bancaire provisoire pour chaque lot qui est fixée comme suit :

<b>Lot N°</b>	<b>Montant de la caution provisoire</b>
1	475 dinars
2	250 dinars

3	400 dinars
4	125 dinars
5	200 dinars
6	200 dinars
7	200 dinars
8	200 dinars
9	200 dinars

2. Une première enveloppe intérieure fermée portant, outre le nom du soumissionnaire, la mention « Enveloppe A – Offre technique ». les pièces énumérées à l’alinéa 8.1.1 de l’article 8 du cahier des charges .
3. Une deuxième enveloppe intérieure fermée portant , outre le nom du soumissionnaire, la mention « enveloppe B – Offre financière ». les pièces énumérées à l’alinéa 8.1.2 de l’article 8 du cahier des charges.

**Les copies scannées des documents demandés sous formes originales ou de copies conformes aux originaux ne sont pas acceptées.**

La date limite de réception des offres est fixée au **mardi 14/07/2015** jusqu’à 14 heures ; date et heure limites fixées pour la réception des offres tout en sachant que le cachet du bureau d'ordre central de la Banque de l’Habitat fait exclusivement foi.

Toute offre incomplète ou parvenue après la date et l’horaire prescrits sera rejetée.